

Projet Triangle – Erasmus +



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

**PV de la réunion transnationale
des
27-28-29 novembre 2019
Latour, Belgique**

ASBL Promemploi



Légende :

Chaque organisme est représenté par une couleur :

- CRFPE
- EESP
- PEP
- Promemploi
- ULiège
- UNIFI

Les tâches à réaliser par chaque partenaire sont surlignées dans le PV dans cette couleur.

Jour 1

Objectifs de la réunion transnationale

La première réunion transnationale a pour objectif de :		
Jour 1 :	15h – 17h30	Faire un tour de table de présentation Parcourir et approuver les conventions Clarifier et expliciter le rôle de chaque partenaire Constituer le comité de pilotage
Jour 2 :	09h – 12h 13h30 – 17h30	Parcourir le code de qualité européen (base du projet) Valider/ajuster le cadre logique Réfléchir et fixer les moyens de mesurer les indicateurs et résultats Fixer les modalités de communication et déterminer la manière dont le partenariat abordera les erreurs et les conflits
Jour 3 :	09h – 12h	Organiser le premier voyage d'étude (Lille) Choisir d'utiliser (ou pas) les plateformes européennes en ligne Rédiger un glossaire terminologique Aborder les divers

Programme jour 1

Points à l'ordre du jour	Objectifs	Temps
Tour de table de présentation	Prendre le temps de faire plus ample connaissance des personnes et des institutions	15 minutes
Conventions	Formaliser les engagements	1 h
Rôle de chaque partenaire	Rappeler /clarifier les rôles des uns et des autres	45 minutes
Comité de pilotage	Constituer le comité de pilotage du projet : les 4 organismes de coordination des mobilités + les 4 accompagnateurs	30 minutes

Accueil et tour de présentation

Mot d'accueil de Sylvie Lefebvre (Promemploi, Belgique)

Le but de la réunion est de se « mettre en marche » dans le cadre du projet Erasmus +.

Audrey FRANCOIS : chargée de projet pour le projet FSE EFE

Le projet EFE a pour objectif la mise en réseau structurelle et la coopération régulière entre, d'une part, les acteurs de l'enseignement et de la formation des/aux métiers de l'accueil des enfants et, d'autre part, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et les services, milieux et opérateurs d'accueil des enfants de la province de Luxembourg.

Le résultat attendu est une meilleure compréhension mutuelle et un renforcement de la cohérence entre les pratiques éducatives et de soin enseignées et les pratiques éducatives et de soin attendues sur le terrain par les employeurs et l'organisme de référence qu'est l'ONE.

Valérie LEGROS : chargée de projet pour le projet FSE Inclusion et pour le projet Erasmus + et responsable d'un accueil extrascolaire dans une école pour enfants en situation de handicap.

L'objectif du projet FSE Inclusion est de permettre aux parents d'enfants en situation de handicap de (re)trouver le chemin de l'emploi et/ou de la formation ou de conserver emploi et/ou formation malgré le handicap de leur enfant, via son inclusion dans les milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg. Il renforce donc l'égalité des chances entre enfants valides et enfants en situation de handicap dans l'accès à un accueil de qualité et de proximité répondant à leurs besoins et à ceux de leurs parents.

Sylvie LEFEBVRE : directrice de l'ASBL Promemploi et exerce différentes responsabilités : siège au conseil d'avis de l'ONE, au comité subrégional de l'ONE, dans diverses commissions. Elle détecte les besoins, les formalise et rédige des projets afin d'obtenir des financements pour répondre aux besoins détectés. Les différents projets tournent toujours autour d'une amélioration de la qualité et de la quantité d'accueil (de places d'accueil par exemple) avec une préoccupation concernant l'accessibilité pour toutes et tous. Ils sont presque toujours menés en partenariat avec d'autres acteurs locaux.

L'ASBL Promemploi est l'ASBL des partenaires sociaux de la province de Luxembourg, elle soutient les structures d'accueil par les projets menés afin de soutenir indirectement l'employabilité des parents. L'ASBL est donc un levier pour l'emploi mais pas que.

Florence PIRARD : elle a commencé sa carrière en travaillant à l'université (ULiège) puis elle a travaillé pendant 13 ans en tant que conseillère pédagogique pour l'ONE en province de Luxembourg avant de retourner en 2013 à l'université (ULiège). Il y a beaucoup à faire dans le secteur de l'accueil dans cette province mais le secteur y est particulièrement dynamique.

Florence souligne l'importance de soutenir la dynamique de réseau dans les milieux ruraux. D'ailleurs, dans cette province, il y a beaucoup de partenariats, de ponts et un fort maillage.

C'est grâce au travail avec les lieux d'accueil de la province de Luxembourg, l'ONE et Promemploi que Florence a commencé à réfléchir la question du tutorat. Aujourd'hui, le tutorat fait l'objet d'un projet porté par l'APEF pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Concernant les voyages d'étude, c'est en allant voir ailleurs qu'on peut se confronter et voir ce qui pourrait être mis en œuvre. D'ailleurs, concernant le livre ayant pour thème les voyages d'étude dirigé par Sylvie RAYNA, Gilles BROUGERE et Florence PIRARD, il paraîtra en septembre 2020.

Le projet Erasmus + est la suite logique de ces initiatives concernant le partenariat, la professionnalisation, l'intersectorialité et la formation via des canaux informels¹, etc.

Clara SILVA : elle travaille pour l'université de Florence et est coordinatrice des cours d'éducateur en formation initiale. En Italie, il y a une nouvelle loi qui exige une formation universitaire pour l'éducation de l'enfance. Pour être coordinateur d'un milieu d'accueil, il faut une formation. En Italie, il n'y a pas de responsable de crèche, c'est un coordinateur pédagogique qui soutient plusieurs structures (un petit nombre) en assurant l'interface entre le travail pédagogique quotidien, les conditions nécessaires et la gestion. Il s'agit d'une spécificité toscane. La loi a introduit depuis peu un système intégré pour l'éducation des 0-6 ans. Avant, le système n'était pas intégré, il y avait une réflexion et une prise en charge pour les 0-3 ans et pour les 3-6 ans.

⇒ Comment organiser la formation des éducateurs, des enseignants ? La question qui se pose = quelle pédagogie pour l'éducation 0-6 ans ?

Clara travaille sur un guideline sur ce nouveau système d'éducation. Elle a également coordonné d'autres projets européens (notamment un sur les émotions qui s'est terminé en août 2019 et un qui a commencé en 2018 avec pour thème la diversité) et travaille avec Anne-Marie DOUCET et Didier FABVRE.

Annelise SPACK : elle vient du champ de la petite enfance. Elle a travaillé un certain nombre d'années dans le champ de la petite enfance et puis a fait un parcours classique. Elle a été directrice d'une institution pour ensuite travailler à la haute école de travail social et de la santé. Cette école sociale s'est transformée depuis quelques années en haute école de travail social où sont formés des étudiants au niveau bachelier et master. Il y a également des professeurs, des chercheurs et des chargés de cours. Elle propose de la formation en alternance selon 3 modalités différentes :

- Formation temps plein : 3 ans de formation pendant lesquelles les étudiants ont des formations pratiques tutorées au sein d'une structure
- Formation emploi : durée de 4 ans avec 2 jours de formation et 3 jours de travail

¹ Par « opposition » à l'éducation formelle : école.

- Formation temps partiel

En Suisse, il y a deux types de haute école : une de niveau universitaire et l'autre se rapprochant de ce qui est proposé en Belgique (niveau bachelier). Il y a quelques années, suite à une décision politique, le secteur de la petite enfance a été éjecté de la haute école de type universitaire. Cependant, certaines thématiques de ce champ sont encore entretenues au sein de l'école.

Annelyse fait également partie :

- du comité de la revue Petite Enfance (travail critique avec les chercheurs et les professionnel-le-s)
- du comité Pro enfance qui défend la qualité pédagogique et qui essaie de défendre politiquement la partie Suisse romande par rapport à aux autres parties de la Suisse...En effet, la Suisse romande n'a pas les mêmes niveaux de formation ni la même perception concernant le champ de la petite enfance. Pro Enfance dépend d'une instance politique qui est financée par le FASE² qui est une instance fédérale et au sein de cette plateforme ont été éditées différentes revues.
- de la fondation suisse pour la recherche autour de la petite enfance qui réunit les différentes hautes écoles et chercheurs.
- du comité du PEP
- de La nouvelle alliance

En Suisse, il existe un centre de documentation, le CREDE. Ce centre dispose d'un très grand nombre d'ouvrages et d'employés (documentalistes, professionnel-le-s de la petite enfance, etc.) qui peuvent orienter les bénéficiaires afin de soutenir leur réflexion.

A Reggio Emilia, il y a également un centre de documentation mais qui n'accueille pas tout à fait le même public qu'au CREDE.

Fabienne GUINCHARD : travaille pour Partenaires enfance et pédagogie (PEP) qui se rend dans les milieux d'accueil 0-4 ans mais aussi dans les structures para scolaires jusqu'à 12 ans à la demande des professionnelles afin de les aider à réfléchir leurs pratiques d'accueil. Le PEP propose notamment différents services : analyse des pratiques, observations et formations et ce, à la demande des milieux d'accueil. Il est un organe de soutien pour les milieux d'accueil et non de contrôle, c'est l'Office de l'accueil de jour qui joue ce rôle. Il intervient souvent parce que l'équipe appelle pour un problème qui crée une urgence. Ensuite, un partenariat se crée et il peut être rappelé pour travailler plus en amont.

Il y a 648 milieux d'accueil en Suisse romande.

En Suisse, il y a la Suisse romande (comporte 5 cantons), la Suisse italienne et la Suisse allemande. Or, les fonctionnements diffèrent d'une zone à l'autre, Fabienne précise donc qu'Annelyse et elle ne représentent pas, dans le cadre de ce projet, tout le pays.

Il y a une crainte au niveau national de perdre les acquis en termes de niveau de qualification notamment. En effet, il y a aujourd'hui 20% de personnel non formé car il y a eu un grand nombre de places d'accueil créées pour répondre à la demande. Il y a donc eu une forte demande de personnel et pour y répondre rapidement, le niveau de qualification nécessaire a été revu à la baisse. Il y a également encore à travailler les stéréotypes de genre, la place des familles et les liens avec la communauté locale.

Fabienne est également chargée de cours à la haute école de travail social et de la santé pour les personnes qui se forment au poste de responsable de milieu d'accueil.

3 visions : vision normative, intersubjective et de la qualité effective.

Concernant les voyages d'étude, Fabienne a rencontré Promemploi à Paris dans le cadre des journées d'étude organisées par Florence PIRARD et Sylvie RAYNA. Lors de la journée organisée à Bruxelles, Fabienne et sa collègue ont été visiter deux milieux d'accueil où la participation parentale était une préoccupation centrale. Florence précise que ce n'est pas comme ça dans tous les milieux d'accueil en Belgique.

² Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle.

L'association CRESCERE est une association qui organise des voyages d'étude au niveau national et international. C'est comme cela que Fabienne est partie visiter Pistoia qui a eu un gros impact chez eux. En Italie, les éducateurs de la petite enfance s'investissent beaucoup personnellement en termes de formation continue notamment.

Accueillir une délégation belge (en 2018, Promemploi et ses partenaires) a permis de réfléchir à ce qu'on va montrer et ce qui se fait chez soi.

⇒ C'est ce qui est abordé dans le livre qui paraîtra en septembre 2020 : accueillir une délégation permet également une transformation pour les hôtes.

Isabelle LAMBERT : elle est l'assistante de Florence PIRARD et travaille comme professeure dans une haute école (haute école Robert Schuman) qui forme des éducateurs spécialisés, des enseignants primaire et maternel, etc. Elle intervient ici dans le cadre de sa fonction d'assistante. Dans cette fonction, elle travaille sur la didactique de l'enseignement supérieur. C'est à dire que pour les étudiants qui sont dans la faculté de psychologie et de sciences de l'éducation et qui souhaitent enseigner, ils doivent avoir un titre pédagogique. Ils doivent donc être accompagnés dans la didactique qui leur permet d'enseigner dans le supérieur. Elle est fort impliquée avec Florence dans l'essai de la création d'un bachelier en éducation de l'enfance et d'un certificat de direction qui n'existent pas encore.

Silvia VALENTIM : elle travaille pour le CRFPE en tant que directrice des études. Elle coordonne la formation des éducateurs de jeunes enfants ainsi que le volet recherche et développement. D'autres cadres pédagogiques du CRFPE vont se joindre à elle durant les mobilités.

Conventions

Pour les partenaires suisses et l'ULiège, la convention doit être relue par le service juridique.

Il y a une convention « mère » qui a été signée entre l'AEF Europe (agence Erasmus + pour la Belgique francophone mandatée par la Commission européenne) et Promemploi, les partenaires en ont reçu une copie. Il en existe une version traduite en français³.

En s'appuyant sur cette convention, Promemploi doit signer une convention avec chacun des différents partenaires. Une proposition de convention personnalisée a été envoyée à chacune avant la réunion.

Dans un troisième temps, pour des questions juridiques, les coordinateurs des mobilités (dont Promemploi) doivent signer une convention avec chaque voyageur afin de créer un lien formel puisque les personnes qui vont partir en voyage ne sont pas forcément employées par l'organisme qui est coordinateur de mobilité.

Difficultés identifiées et questions des partenaires

- Clara souligne qu'il lui semble difficile pour son institution de faire une convention avec chaque personne s'il ne s'agit pas d'étudiant-e-s ou de professeurs de l'université. Notamment pour des raisons financières : l'université ne pourra rembourser des gens qui ne sont pas engagés directement avec elle (comme des étudiants ou des professeurs par exemple). Elle souligne néanmoins que certains étudiants travaillent déjà dans des milieux d'accueil. Cela faciliterait les choses si ces personnes pouvaient partir en voyage car les voyages pourraient être reconnus via le système des crédits (ECTS).

Il est précisé que le projet s'inscrit dans le programme Erasmus + et qu'à ce titre ce sont des professionnel-le-s qui doivent partir en mobilité et non des étudiant-e-s. De plus, l'université a un rôle d'accompagnement dans le développement professionnel d'autres personnes que ses propres étudiants.

Clara informe que dans son université, un service s'occupe de ce type de projet et propose de se mettre directement en contact avec la personne qui gère cela. Elle fera parvenir les coordonnées à l'ASBL Promemploi.

⇒ Faire un document (formule convenue avec le gestionnaire) ?

L'ASBL Promemploi va voir avec l'AEF si elle peut établir le lien formel directement avec les voyageurs italiens, en vertu de son statut de coordinatrice du projet. NDLR : réponse positive.

³ NDLR : Disponible dans l'espace partenaire du site de Promemploi : <http://www.promemploi.be/erasmus/>

- Une autre difficulté s'ajoute à cette question : le manque de temps entre la première réunion transnationale et le premier voyage d'étude qui se déroulera début février 2020.
- Les conventions entre Promemploi et les partenaires ne seront sûrement pas signées d'ici là étant donné qu'elles doivent être examinées par le service juridique des différents partenaires.
- Pour l'instant, au niveau de la haute école d'Annelyse, on ne sait pas encore qui va signer la convention.
- Le budget doit être plus clair et détaillé dans la convention. Si ce n'est pas le cas, les gestionnaires risquent de refuser de signer la convention.
 - ⇒ L'article 6 n'est pas clair :

Article 6 - FINANCEMENT DE L'ACTION

1. Le montant total des dépenses à engager par le partenaire pour la période couverte par la présente convention est estimé à ... EUR.
2. La contribution Erasmus + du partenaire s'élève à un maximum de ... EUR.

- ⇒ Les institutions partenaires doivent-elles mettre une contrepartie financière ? Le temps de travail doit-il apparaître à cet endroit pour être valorisé ? Il s'agirait alors d'une forme de reconnaissance du temps consacré à ce projet puisqu'aucun budget dans le projet n'est prévu pour le salaire des partenaires.

R : Ce n'est pas une exigence au niveau d'Erasmus +. En effet, Erasmus + ne finance que les mobilités (voyages d'étude et réunions transnationales).

- ⇒ « Le montant total à engager par le partenaire » : cette phrase prête à confusion, il faudrait la changer voire la retirer.
- ⇒ Promemploi fera les modifications dans les différentes conventions et les fera parvenir aux partenaires.

Sylvie précise que nous sommes parties des modèles proposés par l'AEF Europe pour construire les conventions, mais qu'il n'y a pas d'obligation de s'y tenir au pied de la lettre, nous pouvons les modifier selon nos besoins.

- Fabienne demande pourquoi il y a une différence de montant entre le PEP et la haute école de travail social et de la santé ?
 - ⇒ L'organisme qui coordonne la mobilité (le PEP) reçoit davantage d'argent
 - ⇒ Pour les RT il s'agit d'un forfait qui varie en fonction du nombre de personnes que les partenaires ont indiqué au début du projet pour leur institution. Pour les mobilités, il y a un forfait pour les frais de déplacement qui varie en fonction de la distance et un forfait pour le séjour (hôtel, repas, etc.).

- Est-ce que le nombre de personnes qui partent en mobilité peut être inférieur à ce qui était annoncé initialement sans diminution du budget ?

R : Nous n'avons pas d'objectif quantitatif mais l'idéal est d'essayer de garder la parité au niveau des 3 côtés du triangle (objectif qualitatif) puisque l'objectif est de réunir le même triangle venant de pays différents pour que les personnes puissent rencontrer leurs homologues ou des fonctions équivalentes. Il faut en tout cas au moins un représentant de chaque côté du triangle. De plus, dans les risques identifiés dans le projet, nous avons indiqué le risque de ne pas savoir recruter le nombre de personnes indiquées.

- Pourquoi les différents partenaires ne reçoivent pas la même chose pour les mobilités ?

R : Car le programme dans lequel on encode le projet génère le budget automatiquement en fonction de certaines variables telles que la distance séparant deux destinations, le nombre de jours, de participant-e-s, etc.

- Est-ce qu'on ne pourrait pas demander aux voyageurs de participer aux frais de voyage ?

R : Il n'y a pas d'interdiction. Cela peut même soutenir l'investissement. En Suisse par exemple, les professionnel-le-s ont l'habitude d'investir pour leur formation continue.

- Est-ce que les partenaires Suisses doivent participer à toutes les réunions transnationales ?

R : Etant donné qu'ils ne participent pas à toutes les mobilités, on pourrait comprendre qu'ils ne participent pas à toutes les réunions transnationales mais il semble indispensable qu'elles soient là à la troisième réunion (avant le rapport intermédiaire) et à la dernière (avant le rapport final).

Il est à noter qu'il y a eu une erreur lors de l'encodage du projet : pour les mobilités, un 4 (4 jours) aurait dû être indiqué au lieu d'1 (1 jour). C'est pour cela que le budget « séjour » est assez limité.

- ⇒ Au niveau du PEP, il existe un budget « formation continue » qui pourrait prendre en charge la moitié des dépenses pour les voyageurs suisses.
- ⇒ Sylvie va refaire un tableau plus clair avec les montants sous-estimés par l'erreur d'encodage afin que chaque partenaire y voie plus clair.

Il est possible de faire glisser des montants d'une enveloppe à l'autre dans le budget, avec un maximum de 20%. Cela sera nécessaire pour organiser les mobilités, d'autant plus pour l'Italie et la Suisse qui sont des pays chers. Cela entrainera un avenant aux conventions.

- Pour ce qui est des justificatifs, que doit-on garder comme trace ?

R : Nous devons être en mesure de faire une description des activités menées et avoir une « preuve » des résultats atteints, par exemple via des justificatifs de présences, des flyers réalisés, etc.

Si nous devons mener d'autres réunions que les RT, cela n'est pas à traduire en note de frais car c'est compris dans le forfait mais il faut garder des traces comme la feuille de présences, le PV, etc.

Différents points d'attention

- L'annexe budget est un « modèle » qui n'est pas nécessairement le modèle final, il est modifiable via un avenant à la convention. C'est la situation d'aujourd'hui. Nous savons si elle devra évoluer pour renforcer le budget séjour des mobilités.
- Pour rappel, lorsqu'un pays accueille une mobilité il n'y a pas de financement pour les professionnel-le-s du pays puisqu'ils ne partent pas en mobilité.
- Pour les réunions transnationales, toute dépense engagée doit être justifiée.
- Les réunions transnationales sont davantage financées que les mobilités.
- Pour la France et l'Italie, les partenaires sont coordinateurs de mobilités et accompagnateurs.
- Le CRFPE, la haute école de travail social et de la santé, le PEP, l'ULiège et l'université de Florence tiennent à jour le nombre d'heures effectuées pour le projet.
- Le CRFPE, la haute école de travail social et de la santé, le PEP, l'ULiège et l'université de Florence s'engagent à faire parvenir à Valérie toutes les pièces justificatives concernant les réunions transnationales et les mobilités au fur et à mesure.

Quelques éléments de contexte

Il est important de construire un cadre de référence commun : qu'est ce qui nous rassemble et comment ?

Pour rappel, nous ne devons pas réaliser une production intellectuelle (style article scientifique) car les partenaires ne souhaitent pas s'engager là-dedans étant donné les obligations déjà nombreuses des unes et des autres. Nous ne nous sommes donc pas inscrits dans un projet de recherche. L'idée ici est d'amener les professionnel-le-s du triangle à transformer leur vision, de créer des ponts entre les secteurs. Nous, en tant que partenaires de ce projet, devons documenter le processus afin de pouvoir montrer que cette transformation a bien eu lieu. Nous devons également mesurer une série d'indicateurs que nous devons justifier auprès de l'agence AEF.

Concernant la première mobilité, une opportunité s'est offerte d'échanger les destinations française et belge puisque le CRFPE organise un colloque, on a donc saisi l'occasion. Les délais de planification et d'organisation sont donc assez courts mais le souhait est de planifier le reste bien à l'avance.

En termes financiers

Pour rappel, référez-vous au PowerPoint de l'AEF joint à ce PV, il indique les frais éligibles ou non ainsi que les plafonds pour chaque poste, etc.

Comme dit précédemment, il faut que les mouvements financiers soient clairs, transparents et qu'il y en ait le moins possible.

Attention si on signe une convention avec des montants il faut s'y tenir.

⇒ Indiquer des montants dans la convention va empêcher de faire des mouvements financiers entre les partenaires.

⇒ Soit on signe les conventions avec ces données, soit on attend que les démarches soient réglées avec l'agence AEF avant de signer. Mais à ce moment-là, on est serré par le timing pour la première mobilité⁴.

Il est à rappeler que financièrement, rien n'est prévu pour l'organisme qui reçoit (hôte) car il n'y a pas de mobilité de la part des personnes qui accueillent. Or, Erasmus + finance les déplacements.

Pour l'hôte, les charges directes (secrétariat, gestion, etc.) sont-elles prévues dans le budget ?

R : Dans l'enveloppe « gestion et mise en œuvre du projet ». En termes de justification pour les postes financiers qui sont des frais généraux, il s'agit de forfaits qui ne sont pas à justifier par des notes de frais. Par contre, on va devoir donner de la documentation pour prouver que l'activité a bien eu lieu (le programme, etc.) et ce sont les billets d'avion, etc. des voyageurs/euses qui vont aussi justifier. Attention, pour les enveloppes forfaitaires il y a des maxima par mois, etc. (Voir ppt joint)

Décisions⁵

- Afin de ne pas multiplier les va et vient financiers du point de vue des partenaires, deux logiques différentes :
 - Pour les RT : le pays qui accueille réserve mais chaque partenaire paye pour tous ses participant-e-s.
 - Pour les VE : chaque partenaire a une enveloppe pour prendre en charge la mobilité de ses voyageurs/voyageuses en termes de réservation et de coûts (sur base des conseils et propositions de l'hôte).
- Dans les conventions, il sera ajouté un article sur le « non consommé » qui retourne dans le pot commun et sera réaffecté si besoin. Il servira de variable d'ajustement. A l'heure actuelle, on ne peut pas inscrire une autre répartition des enveloppes que celle qui est d'application aujourd'hui sans un avenant à la convention « mère » Promemploi/AEF. Le dernier versement du projet fera office de variable d'ajustement. Chaque partenaire rend des justificatifs au nom de son institution et non pas en fonction du pays partenaire. La personne adresse sa note de frais à son institution qui la rembourse et Promemploi rembourse à l'institution en fonction des versements prévus dans la convention. Pour des personnes qui participeraient au projet en n'étant pas coordinateur, celles-ci adressent une note de frais au coordinateur de mobilité de son pays qui rembourse les frais. Et Promemploi remboursera le coordinateur via les versements prévus. Si le calendrier des versements pose soucis, on peut avancer les paiements.
- Qu'est ce qui est compris dans les montants séjours : repas, hôtel, etc. ?

R : Oui

- Ajouter un article qui mentionne que les budgets peuvent être ajustés par la suite et préciser en quoi.

⁴ NDLR : voir mail de Sylvie joint à ce PV.

⁵ NDLR : voir mail de Sylvie joint à ce PV.

- Le CRFPE, la haute école de travail social et de la santé, le PEP, l'ULiège et l'université de Florence transmettent une copie des justificatifs qui les concernent à Valérie. Promemploi tiendra un tableau des dépenses.
- Premier versement au mois de février 2020 (après la première réunion transnationale/mobilité). NDLR : l'Italie a demandé que les versements aient lieu avant les RT et les mobilités.
- Doc EXCEL projeté ⇒ Les chiffres en rouge correspondent aux montants qui seront ajustés suite à l'erreur d'encodage.
- Sylvie va faire un tableau détaillé concernant les montants alloués pour les RT et les mobilités. Il sera mis en annexe de la convention. Néanmoins, on ne peut changer les montants que sur autorisation de l'Agence via une demande officielle telle qu'expliqué ci-dessus. Ces démarches vont être entamées par Promemploi.
- Promemploi joindra également à la convention les frais éligibles pour chaque enveloppe, sur base du PPT de l'agence AEF.
- Dès son retour à Lausanne, Fabienne va prospecter et ainsi pouvoir nous dire ce que les hôtels pourraient faire comme prix pour un groupe comme celui-là.
- On peut ajouter un article qui correspond au budget actuel de la convention mais qui dit que le budget est susceptible de bouger en fonction de modifications éventuelles de la convention ou on attend qu'on ait négocié avec notre agence, mais cela veut dire qu'on avance sans autre base juridique que cette convention actuelle non encore approuvée⁶.
- Lors des réunions transnationales : On fait le point sur là où en sont les budgets (consommé et non consommé)

Rôle des uns et des autres

Rôle des coordinateurs : compiler les données reçues de la part des voyageurs, les mettre en forme en distinguant les 3 profils de voyageurs :

- les professionnels des organismes de référence/d'accompagnement/de conseil actifs dans le secteur de l'accueil des enfants des zones concernées par le projet
- les professionnels des établissements d'enseignement/de formation des/aux métiers de l'accueil des enfants des zones concernées par le projet
- les professionnels des services/milieu/opérateurs d'accueil des zones concernées par le projet

Rôle des accompagnateurs : ils ne traitent/compilent pas tout le matériel. Ils soutiennent la démarche en lisant les différents apports des voyageurs compilés par les coordinateurs et apportent un regard « méta ». Ils accompagnent le processus d'analyse réalisé par les coordinateurs de mobilité.

Pour le rapport final, il faudra que chaque pays ait le temps de compiler et de traiter les données reçues des voyageurs afin de les faire apparaître.

⁶ NDLR : suite à un contact avec l'agence AEF en janvier 2020, il nous a été indiqué que la date d'entrée en vigueur de la convention Prom/partenaire (effet rétroactif possible pour la date d'entrée en vigueur ?) peut être fixée librement par les partenaires.

Institution	Personnes	
UNIVERSITA DEGLI STUDI DI FIRENZE	Clara Silva	Nima Sharmahd
Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance	Silvia Valentim	
Haute Ecole de travail social et de la sante	Annelyse Spack	
Partenaire Enfance & Pédagogie	Fabienne Guinchard	
UNIVERSITE DE LIEGE	Florence Pirard	Isabelle Lambert
ASBL Promemploi	Valérie Legros	Sylvie Lefebvre

Clara va voir avec Nima si elle peut accompagner tout au long du projet et être présente aux réunions transnationales en cas d'indisponibilité.

Pour la France, Silvia doit voir s'il serait possible que Catherine BOUVE soit accompagnatrice du projet.

Pour l'ULiège, en cas d'indisponibilité de Florence ou Isabelle, il est possible qu'une autre assistante de Florence les remplace si besoin.

- ⇒ Il est indispensable d'identifier les différentes personnes pour envoyer le PV et assurer le relais si quelqu'un est absent.

Est-ce que les choses peuvent bouger ?

R : Oui, et elles bougeront sûrement en fonction de la réalité de terrain des unes et des autres. Il est à noter que les conventions ne citent pas de noms.

Jour 2

Programme jour 2

Points à l'ordre du jour	Objectifs
Résumé du projet	Se remémorer le projet
Code de qualité européen	Prendre connaissance du code de qualité européen qui sera notre socle de travail
Cadre logique	Valider/ajuster le cadre logique esquissé par la rédaction de la candidature : objectifs généraux, objectifs spécifiques, résultats attendus, activités à développer, indicateurs, moyens et coûts, chronogramme, etc.
Communication et gestion des risques et conflits	Fixer les modalités de communication en s'appuyant sur la créativité des partenaires pour éviter autant que faire se peut les contraintes et les lourdeurs. Déterminer la manière dont le partenariat abordera les erreurs et conflits

Echanges

L'idée pour ce projet et lors des mobilités n'est pas d'aller chercher ailleurs des recettes/bonnes pratiques à appliquer dans son pays mais d'organiser/d'ouvrir le débat entre les délégations avec l'idée qu'elles sont organisées avec les trois pointes du triangle. Il y a des points de rupture MAIS comment les dépasser pour que les professionnel-le-s et les formateurs/trices soient mieux équipés? Comment les outiller ?

Explication de la volonté de Promemploi de faire venir l'exposition « Découvrir le monde » en Belgique et des difficultés rencontrées. Silvia serait également intéressée. Annelise va essayer de prendre contact avec les personnes en charge de cette exposition. Florence pointe l'intérêt de cette exposition et l'importance de faire connaître le projet Erasmus + Triangle au niveau de l'ONE (Bruxelles) pour soutenir ce type de démarche et peut être présente à ce moment-là.

Résumé du projet

Objectifs

Les traces que nous récolterons durant le projet ont l'enjeu de montrer en quoi ce processus aura engendré des changements dans la conception des participant-e-s (pointes du triangle). Nous ne devons pas réaliser de production intellectuelle MAIS répondre à des indicateurs.

Nous devons être attentives à ne pas nous engager dans une méthodologie pour laquelle nous n'avons pas d'outils. On ne pourra pas faire une mesure d'impact, cela implique des mesures à différents temps avec des questionnaires sophistiqués. Nous n'avons pas les moyens de faire ça ! Il s'agira de prendre des mesures pour les indicateurs, de faire une analyse compréhensive/qualitative, on peut également faire des communications orales ou publications accessibles pour les professionnel-le-s. On peut/doit avoir une rigueur dans le recueil. Il s'agira de faire un travail similaire à celui des articles rédigés pour le livre sur le voyage d'étude.



Issu du projet FSE EFE, avec le soutien du Fonds social européen



L'enjeu spécifique est le triangle, les trois acteurs. Si on ne donne pas un cadre, les professionnel-le-s risquent de se contenter de voyager pour aller voir ce qui se fait ailleurs. Or, ce n'est pas notre objet premier. Comment ces professionnel-le-s (des MA) peuvent travailler en cohérence avec les personnes qui travaillent dans l'enseignement/la formation et avec les prescrist? Comment on peut se rencontrer? Donc il va falloir formaliser un objet et qu'on pense les mobilités pour faire comprendre par exemple ce qui fait tension en France et comment, dans le contexte⁷ (note base de page SEEPRO) qui est le leur, ils travaillent ça, montrer les occasions, les pistes prises pour dépasser cela et qui permettent de mieux se rencontrer. Exemple du tutorat qui nous concerne tous.

⁷ Voir recherches SEEPRO distribués lors de la réunion transnationale.

Organismes de référence et curriculums

Pour l'Italie, le versant « organisme de référence » et les prescrits s'organisent différemment : il n'y a pas la même chose qu'en France, Belgique ou Suisse où il y a un cadre de référence national. Chez eux, les prescrits se construisent localement. Il faudra donc bien réfléchir qui représentera cette pointe du triangle pour l'Italie. Le coordinateur pédagogique? En tout cas, il serait intéressant de mettre cette fonction en regard des autres pays, voir à quoi ça fait écho, à d'autres fonctions désertes ou inexistantes ailleurs.

En Belgique, nous avons le code de qualité et des référentiels.

Pour la Suisse, il n'y a pas de document similaire MAIS le cadre d'orientation qui s'apparente à un curriculum, support de débat national. Il est critiquable mais fait du chemin sur le plan scientifique. A partir de ça, sont mises en évidence des thématiques qui sont développées, par des professionnel-le-s de terrain ou politique. Le cadre a été construit par les différents acteurs en lien avec l'accueil des enfants, jusqu'aux parents !

En France, il y a un rapport écrit par Gempino mais il est peu diffusé. Il s'agit du cadre national de l'accueil, de l'enfance. Édité par le Ministère de la famille.

Il serait intéressant que pour chaque mobilité réalisée, les voyageurs/euses aient le curriculum du pays hôte (et tout autre document jugé utile par l'hôte) et en prennent connaissance pour leur donner des clés de compréhension du contexte de l'hôte. Chaque pays doit mettre en évidence les documents de chaque pôle.

=> faire un tableau succinct qui met en avant les caractéristiques du contexte permettant aux voyageurs/euses d'avoir une vue d'ensemble sur les différents contextes. Tel qu'il est là, il est abstrait, il est à contextualiser.

Mobilités et carnet de voyage

Il faut qu'avant de partir en voyage d'étude, les voyageurs/euses aient eu l'occasion de réfléchir, de se poser des questions et ce, en lien avec le projet et le focus qui aura été choisi pour le voyage. Durant le voyage, il y aura un temps où les personnes pourront dire leur relation avec les deux autres pôles.

=> D'où projet de carnet de voyage.

Question de la liberté quant au focus : est-il commun à tous les voyageurs ?

R : Le focus est commun mais la manière de l'aborder est spécifique à chaque pays, en fonction de sa réalité. L'important est que chaque voyageur réfléchisse et qu'on arrive à dégager ce qui est commun et ce qui est spécifique.

Dans le projet rendu à l'agence, chaque pays a identifié ce sur quoi il aimerait travailler, réfléchir. Par exemple, en Suisse le manque de cohérence quant à la qualité de l'accueil. Tout le monde en parle mais sur le terrain, il y a de grosses différences.

Les thèmes choisis doivent tenir compte d'un double aspect : l'utilité au niveau national/local et l'utilité au niveau européen.

Il faut avant tout commencer par l'objet du voyage (qui doit rester central), proche de la réalité professionnelle puis « remonter » en apportant des éléments de contexte, etc.

Une des difficultés quant au public voyageur c'est qu'il y aura des personnes qui n'arrivent pas nécessairement à se situer dans leur propre contexte, dans leur propre pays, le contexte international ne sera donc peut-être pas évident. Il va falloir être vigilant, partir de leurs propres perceptions.

Code de qualité européen

Lors de la rédaction du projet, nous avons cité le code de qualité européen comme socle de notre projet et référence commune. Le code européen est à lire en ayant en tête le triangle.

Florence souligne qu'il y a une version plus récente du code de qualité européen⁸. Fabienne souligne quant à elle que les références/indicateurs sont les mêmes que ceux indiqués dans le rapport coordonné par Peter MOOS.

⁸ https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/council-recommendation-on-high-quality-early-childhood-education-and-care-systems_en

Mettre dans le PV la dia de Florence « structure » des principes des clés pour un système de qualité.

La dia projetée par Florence dit la même chose que le code européen, Florence va regarder sur ecampus pour cela et pour des textes en lien. Ce qui est pointé comme composante importante c'est accessibilité. On pourrait penser que cette question ne concerne que les décideurs. Mais si on a une vision qui d'une part vise à rendre accessible (accessibilité primaire) et en même temps le fait que les gens qui passent la porte (accessibilité secondaire) se sentent les bienvenus, alors cela concerne aussi les instituts de formation. En effet, ils doivent former les professionnel-le-s de terrain (dont les responsables) aux freins qu'il peut y avoir quant à l'accessibilité pour toutes les familles.

=> Triangle représenté.

Ces travaux cités par Florence (**Norma ...**) mettent l'accent sur la participation et sur la voix des enfants.

Comme indiqué plus haut, le souhait et l'objectif partagés ici sont de poser des balises pour ne pas s'enfermer et avoir une toile de fond qui parle dans tous les contextes, de se mettre d'accord sur une toile de fond, des objectifs souples et enthousiasmants. (Pour ne pas s'enfermer dans des discussions de comparaison de termes).

Attention : il va falloir adapter notre langage en langage « européen » et Promemploi devra mettre tout ça dans des cases (pour le rapport).

Le cadre logique est un outil pour le rapport à rendre. L'enjeu est de corriger les défauts qui sont notés comme faiblesses dans le cadre de l'évaluation faite par l'agence et d'unir les forces pour atteindre les résultats. Il est donc important que le projet garde cette lisibilité là et qu'on la complète au fur et à mesure.

Dans le résumé du projet, un des éléments intéressants relevé est le souhait de mettre en évidence les points de rupture. En effet, un des enjeux est de mettre en évidence les bosses, les tensions, qui apparaissent entre les lignes du code de qualité pour lesquels tout le monde dira qu'il est d'accord.

Pour Silvia, une bosse est la question de l'accessibilité à l'école, vis à vis des familles, des enfants, etc.

Il y a d'autres composantes/thématiques telles que la formation, le tutorat, les curriculums, etc.

En Belgique, il y a un enjeu pour que les instituts de formation connaissent en plus des prescrits de formation, les prescrits de métier. On a beaucoup d'outils mais ils sont peu/insuffisamment utilisés par les formateurs et les professionnel-le-s de terrain.

En France, la question des sources de subventionnent qui colorent la manière dont va être donnée la formation se pose.

La recherche Core met l'accent sur le système compétent et sur le fait que dans ce cadre, les compétences se travaillent en alternance théorie/pratique.

Les voyages doivent donc permettre aux voyageurs/euses et hôtes de se mettre en recherche pour ne pas être dans une vision de type « qualité normative ». Il est donc également nécessaire que les hôtes se soient documentés.

Le groupe RT doit produire des documents généraux pour que les coordinateurs de mobilité/accompagnateur puissent préparer les voyageurs dans la compréhension du pays qu'ils vont visiter.

En Belgique, ce sont des personnes qui sont peu habituées à penser MACRO/méta, à participer à des dynamiques de ce type, à penser système/global plutôt que réalité quotidienne.

Attention, tout le monde a insisté lors de la rédaction du projet pour que ce soit léger, on ne souhaite pas surcharger nos barques déjà bien remplies.

Tranche d'âge et formation

Concernant la tranche d'âge concernée par le projet, qu'en est-il ? Car on parle de petite enfance mais de quoi s'agit-il ? 0-3 ans ? 0-6 ans ?

R : Cela n'a pas été spécifié dans le projet, il a été indiqué « petite enfance ». En Europe, quand on parle d'EAJE on fait référence aux 0-6 ans. Clara pense qu'on devrait parler 0-6 ans.

Le projet s'adresse aux enseignant-e-s/formateurs/trices de base ou continue également ?

R : Dans le projet tel que rédigé, le focus est mis sur la formation de base.

En Italie, le secteur est divisé en 2 : 0-3 et 3-6. Pour le 3-6, ce n'est pas un projet la question de l'accessibilité, c'est pris en charge par l'école publique. La question se pose pour le 0-3.

Il est convenu qu'il est inutile d'approfondir ce point, tous les partenaires étant au clair avec ce document.

Cadre logique

Rappel de l'objectif général du projet : **Générer**, par la participation à des mobilités transnationales de haut niveau, **la transformation conjointe de professionnels** issus 1) d'organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil, 2) d'établissements d'enseignement/de formation des/aux métiers de l'AE et 3) de services, milieux et opérateurs d'AE, **transformation orientée vers une meilleure prise en compte, chacun dans sa sphère de compétences** (l'accompagnement - l'enseignement/la formation - l'accueil quotidien des enfants et familles) **des enjeux à rencontrer pour un accueil de qualité tels que définis dans le « Code européen de qualité de l'accueil ».**

- ⇒ Comment on va faire exprimer aux personnes qui participent aux mobilités en quoi les activités proposées vont les aider à mieux capter quels sont ces enjeux de l'accueil de qualité ?
- ⇒ Comment, par la confrontation avec ses homologues nationaux et internationaux, on perçoit différemment les choses ?

Fabienne propose que par groupe (organisme de référence, formateurs/trices, professionnel-le-s) reviennent avec un constat phare dégagé suite à ces visites, qui sera un objectif à mettre dans les pratiques : avec quoi je reviens et sur quoi je pourrais commencer à travailler ?

Processus des voyages dans le projet FSE Inclusion

Dans le cadre des voyages d'étude organisés grâce au projet FSE Inclusion, chaque année, un outil est proposé aux partenaires lors d'une réunion pré voyage (présentation de l'outil, informations quant au voyage, etc.). Ensuite, les responsables doivent remplir cet outil avec leur équipe et nous le rendre. Une seconde réunion est organisée pour que le groupe qui va partir fasse connaissance, échange sur l'outil rempli, etc. Avant de partir, il y a la réalisation de capsules filmées pour que les voyageurs/euses expriment leurs attentes, leurs questionnements, avec quoi ils partent. Cette vidéo est utilisée lors de la journée organisée par la suite (JIMA) pour les professionnel-le-s de l'accueil (réalisation d'un petit film retraçant le voyage et les moments phares). Il y a également le carnet de voyage qui est une base pour les voyageurs et qui en est également une pour nous, pour aller rechercher les informations utiles. Suite au voyage d'étude, il est demandé aux voyageurs/euses de faire un retour à leur équipe et d'identifier ce qu'ils souhaiteraient mettre en place dans le futur.

Indicateurs

Dans le projet Erasmus +, il est indiqué qu'il y aura différents moments de mesure. Il faut définir quoi, quand et comment.

Esquisser ces questions lors de cette RT pour qu'elles puissent être prises en compte pour la mobilité à Lille et qu'on s'assure de poser les bonnes questions afin de :

1. Soutenir l'observation et la discussion des participant-e-s
2. Aider les voyageurs/euses à pouvoir décrire le processus vécu pour qu'ils/elles puissent en témoigner sur le terrain

Carnet de voyage

Le carnet de voyage est intéressant mais est à adapter suivant les professionnel-le-s de chaque pôle et de chaque contexte.

Il semble important d'avoir les mêmes sujets transversaux mais que chacun puisse, en autonomie, les développer tout en gardant en tête les enjeux. Il y aura donc une autonomie pour chaque coordinateur dans la rédaction du carnet même si l'objectif général et la documentation sera identique. Cela va venir éclairer les pratiques et permettre de se rendre compte du fonctionnement européen : différences entre les pays => attentions et constats.

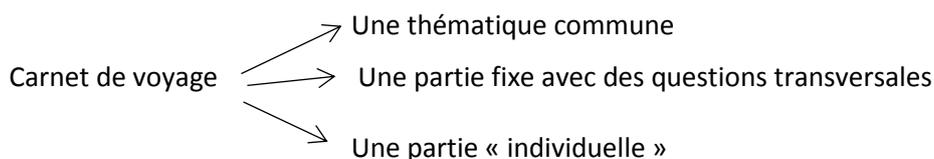
Ce qu'on peut retrouver dans le carnet de voyage :

1. Documentation (lieux de visite, contexte, etc.) = points d'appui, paire de lunettes : envoyé par l'hôte aux coordinateurs de mobilités.
2. Questions de « recherches exploratoires » et « transversales » (avec quoi je rentre de ce voyage) : peut différer d'un pays à l'autre en fonction de son contexte, sa réalité propre mais basée sur la thématique commune générale.
 - ⇒ N'est-ce pas l'expérience du voyage qui permet de porter un éclairage sur ce que je connais, en regard des visites, des échanges, du contexte ? Ce travail des questions, Silvia pense qu'il est préférable de le faire après afin d'éviter de figer, guider trop les voyageurs/euses.

En regard de ce qui a été dit par Florence sur l'accessibilité, Fabienne trouverait intéressant par exemple de travailler un ou deux critères d'observation à ce sujet avec les professionnel-le-s suisses.

⇒ Mettre les questions que se posent les professionnel-le-s dans une dimension internationale.

En résumé : thématique commune + ce que nous aimerions apprendre/creuser en fonction des réalités. Il revient à chaque coordinateur de doser les informations données aux voyageurs/euses pour ne pas les noyer.



Durant le voyage d'étude, qu'en est-il quand un pays n'est pas là lors de la mobilité ? Ne serait-il pas intéressant de retravailler cela avec eux grâce à une rencontre virtuelle (Skype) ?

Créer les conditions d'échange

Comment va-t-on éviter que les délégations ne vivent le voyage qu'à travers leur prisme ? Un moment de rencontre à l'arrivée et un moment avant de repartir.

3. Comment va-t-il y avoir des ponts ?
4. Comment s'en assurer ?
5. Comment soutenir les échanges ?

Il y a des éléments qu'on va pouvoir creuser ensemble, d'autres pas.

Exemple des voyages vécus avec le Furet, il n'y avait pas de carnet de voyage mais chaque soir, il y avait un moment de débriefing pour que les voyageurs/euses puissent échanger sur ce qui a été vu, comment ça avait fait bouger les représentations, etc.

- ⇒ Mise en commun indispensable, créer des occasions de penser ensemble. Il faut que les personnes soient dans une démarche de co-construction.
- ⇒ La prochaine RT sera l'occasion de faire le point, de partager les résultats.

L'intérêt de ce projet est de permettre à des personnes des différents pôles de se connaître alors qu'en temps normal ils auraient peu de chances de se rencontrer et d'entendre ce que les autres ont à dire. C'est déjà un résultat à mettre dans les indicateurs. Sur un même point, il est important que les différents pôles puissent parler de leur réalité et voir comment se rencontrer et essayer de commencer à construire quelque chose.

Reste à voir comment on va réussir à faire se croiser les regards des différents triangles qui vont bouger.

- ⇒ Un des moyens : constituer des groupes de voyageurs qui participeront aux ateliers du colloque, dans lesquels des professionnel-le-s de terrain parleront de leurs pratiques. Ces ateliers sont toujours un mixte en regards local et international. Différentes nationalités y seront représentées.

Note : Il sera peut-être compliqué de réunir les hôtes français avant le colloque.

Documentation

Il faudrait arriver à faire des documents utiles, « polyglottes » qui ne sont pas spécifiques à une somme des différents pôles.

Pour la Suisse, vu qu'il y a déjà des documents construits pour les différents pôles => souhait de les approfondir, il faut partir de ça et les faire connaître.

Le coordinateur qui accueille envoie au préalable la documentation concernant son contexte aux coordinateurs qui voyagent. Ces derniers s'emparent de la matière pour se l'approprier et la transmettre aux voyageurs/euses avant la mobilité.

Contexte par pays

Pour Clara, il est important avant tout que les voyageurs/euses connaissent leur système. L'information quant au système de l'autre peut avoir lieu dans le pays, même si cela n'empêche d'avoir une petite information préalable.

↳ Certains voyageurs/euses (contrairement à l'Italie) ne connaissent rien sur l'Italie/France ou Suisse.

⇒ L'importance que les uns et les autres aient pris le temps de connaître les informations de contexte afin de ne pas perdre de temps !

Notons que ce cadre va servir de point d'appui tout au long du projet et va en orienter l'évaluation.

Il est proposé de se centrer sur les **résultats attendus** pour vérifier l'adéquation entre les attentes des unes et des autres et le cadre tel qu'il est écrit.

Thématiques de la mobilité

Les carnets de voyage sont conçus par chaque coordinateur sur base d'une **thématique commune** à tous les coordinateurs qui variera d'une mobilité à l'autre suivant les différentes tensions vécues (mise en débat de tensions mises en évidence), tout en veillant aux liens avec le code de qualité. En d'autres termes, la thématique commune doit être le reflet des préoccupations de l'hôte et les voyageurs/euses participeront à la réflexion (modestement) menée au niveau local. Pour choisir cette thématique et les questions qui en découleront, il sera important de veiller à ce que chaque professionnel-le, qu'il/elle soit de l'enseignement/de la formation, de l'accueil ou de l'organisme de référence, s'y retrouve. Il est donc question ici :

- de choisir une thématique **concrète**, qui parle aux professionnel-le-s ;
- de choisir une thématique qui **fait sens dans le contexte** ;
- de rassembler, de créer des occasions de **penser ensemble** dans une démarche de co-construction. Les professionnel-le-s des trois pointes du triangle doivent donc se sentir concernés par la thématique et les questions qui en découlent.

Il est décidé, pour la **première mobilité** de partir sur la question de la **vision de l'enfant, socle de réflexion** du projet Triangle, **fil rouge** qui reliera toutes les mobilités. Cette question est en adéquation avec :

- le thème du colloque organisé par le CRFPE auquel les voyageurs/euses participeront lors de la première mobilité (Regards croisés sur la petite enfance. Quelle éducation pour demain ?)⁹;
- les objectifs spécifiques du projet Triangle : le partage et la vision globale de l'enfant.

Il est mis en évidence l'importance, durant la mobilité, d'approfondir cette question avec les voyageurs/euses pour éviter le biais de désirabilité sociale (donner la réponse attendue sans travailler les représentations individuelles).

« Par quoi est-on touché lorsqu'on entre dans un milieu d'accueil ? » pourrait être une question posée aux voyageurs/euses. L'exemple est donné d'un voyage d'étude où des professionnel-le-s ont été touché-e-s, lors d'une visite, par la manière dont les professionnel-le-s prennent soin du lieu d'accueil, ce qui reflète la manière dont ils/elles considèrent l'enfant et prennent soin de l'enfant. Depuis, un travail est entamé sur ce que les professionnel-le-s peuvent ressentir sur base de photos de différents lieux : Qu'est-ce que vous voyez ? Que l'aménagement dit-il du lieu d'accueil ?

Les prochaines mobilités pourront, par la suite, aborder d'autres thématiques. L'exemple est donné avec la thématique du tutorat qui, en Belgique (dans le cadre d'un dispositif spécifique) permet de rassembler ces professionnel-le-s et donc d'améliorer la cohérence entre les pratiques enseignées, mises en œuvre et

⁹ L'objectif initial du colloque était de mettre en débat les thématiques « allant de soi ». Notons que les différents pays partenaires du projet Triangle seront représentés par les différent-e-s intervenant-e-s.

prônées. En Suisse, cette question n'habite pas nécessairement, à l'heure actuelle, les professionnel-le-s. Par rapport à leur contexte, la question pourrait porter sur l'articulation commune de la mise en œuvre du cadre national et des critères à vérifier (minima – les professionnel-le-s ont-ils/elles été suffisamment informé-e-s ?) ou sur le travail dans une équipe de professionnel-le-s de niveaux de formation différents (l'accompagnement, l'intégration des nouveaux travailleurs/euses, ...) ¹⁰. Du côté de l'Italie, les professionnel-le-s sont face à une adaptation des contenus de formation au vu du passage depuis peu d'un système divisé à un système intégré (0-6). Malgré que l'enjeu d'avoir une articulation entre les décideurs du monde professionnel et de l'enseignement/de la formation du secteur 0-6 soit important (et complexe), c'est une question, du point de vue de la Belgique, qui dépasse le projet Triangle car cela concerne des acteurs qui dépassent le public-cible du projet. Toutefois, ce n'est pas le cas en Italie, étant donné qu'il s'agit des mêmes acteurs. L'enjeu pour l'Italie est donc que questionner cette articulation en s'appuyant sur les ressources en lien avec la petite enfance. Il y a un enjeu en Italie de créer une culture commune. Au vu de ce contexte, le coordinateur italien aura donc un intérêt d'ouvrir son public-cible au secteur 0-6 même si les autres coordinateurs se centrent sur les professionnel-le-s en lien avec la petite enfance. Une autre thématique intéressante pourrait être celle des transitions ¹¹/de la continuité, de la discontinuité ¹² et des missions d'accueil.

Carnet de voyage

Le carnet de voyage sera un lieu « virtuel » de rencontre entre les voyageurs, ici Belgique et Italie (NDLR : pas de délégation italienne) et l'hôte, ici la France. Il aura pour objectif de sécuriser de :

- Travailler l'approche des trois différents pôles.
- Se connaître entre, avoir un temps pour se présenter.
- Venir avec une présentation d'eux-mêmes (les voyageurs) et de leur institution.

Il se structurera comme suit :

- Une **première partie commune** comprenant des **questions transversales**
- Une **deuxième partie individuelle** à chaque coordinateur comprenant des **questions spécifiques** qui rassemblera les professionnel-le-s de l'enseignement/de la formation, de l'accueil et de l'organisme de référence.
- Une **troisième partie commune** comprenant les questions : **Avec quoi je repars ? Comment j'y répons ?**

La préoccupation concerne la manière dont les échanges vont se créer entre les triangles des différents pays. Il est question ici de créer des occasions de penser **ensemble**.

Créer les conditions d'échange

L'objectif n'induisant pas la connaissance des un-e-s et des autres individuellement (relations interpersonnelles), il est bien question ici d'échange entre voyageurs/euses (hôtes compris) de différents pays, de s'ouvrir à de nouvelles perspectives. Une « activité » ludique de connaissance des un-e-s et des autres pourrait tout de même être organisée afin de permettre à chaque voyageur/euse de connaître/d'aller vers les autres voyageurs/euses ¹³.

Peut-on se fier à la spontanéité des échanges ? Non, il est important de veiller à créer de bonnes conditions et à proposer une technique ¹⁴, un outil, une réalisation (un document écrit, une chronique, un témoignage). Une

¹⁰ Le constat est le suivant : plus les professionnel-le-s ont un niveau de formation élevé, plus ils/elles ont tendance à s'éloigner du terrain. Malgré ce constat, les contenus d'enseignement/de formation n'abordent pas le travail avec une équipe de niveaux de formation différents. A ce sujet, Nima Sharmad a fait un travail autour des assistant-e-s invisibles. En France, plusieurs articles en lien avec cette thématique ont été publiés. La situation des classes d'accueil telles qu'elles sont mises en œuvre en France pourrait enrichir cette thématique.

¹¹ Une recherche a lieu en Belgique sur les questions de transition.

¹² La thématique de la discontinuité est notamment développée dans l'ouvrage « Le bien-être à l'école : enjeux et stratégies gagnantes », coordonné par Nadia Rousseau et Gaëlle Espinosa, comprenant un chapitre rédigé par Benoit Dejaiffe « La discontinuité éducative comme possibilité du bien-être ».

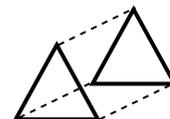
¹³ Il pourrait être demandé à chaque personne de collecter, durant tout le voyage, 3 informations par voyageur/euse.

¹⁴ Lors d'une précédente expérience de voyage d'étude, il a par exemple été proposé aux voyageurs/euses un exercice d'association d'idées, ce qui leur a permis d'apporter du sens. Le contact est donc provoqué.

réalisation collective pourrait être demandée aux voyageurs/euses d'un même pays. Ce résultat pourrait enrichir le rapport d'activité du projet (ex : un témoignage écrit qui illustrerait le rapport). Il est toutefois important de prendre en considération (pour les professionnel-le-s belges du moins) que certain-e-s professionnel-le-s ne sont pas à l'aise avec le travail écrit. Dans ce sens, il faudra donc veiller à la réalisation demandée, aux conditions et à l'accompagnement des professionnel-le-s. L'objet de la demande pourra donc varier d'un pays à l'autre, chaque demande impliquant un investissement différent de la part des voyageurs/euses et du coordinateur de mobilité selon la culture professionnelle de chaque pays.

Ne pouvant se fier uniquement aux échanges spontanés, les conditions seront créées pour permettre les échanges à deux niveaux :

1. Entre professionnel-le-s de même « fonction » (sommets des triangles) des différents pays. Les triangles devront donc être décloisonnés afin que les pointes des triangles puissent interagir. Dans l'organisation des mobilités, il sera important de prévoir cette configuration afin que les voyageurs/euses ne restent pas entre voyageurs/euses de même pays.
2. entre professionnel-le-s de « fonctions » différentes d'un même pays.



Pour cela :

- Les soirées pourront notamment être mises à profit pour créer ces conditions d'échange.
- La répartition des voyageurs/euses dans les ateliers (colloque) ou lors des visites prendra en compte ces deux types d'échanges.

Note : il sera important de prendre en considération les barrières de la langue pour l'Italie. Certain-e-s professionnel-le-s italien-ne-s parlent français mais ça ne pourra pas être un critère de sélection au voyage. Il faudra veiller à ce qu'il y ait des traducteurs/trices en lien avec le secteur de l'accueil des enfants, le choix des termes employés ayant toute son importance. S'il manquait des traducteurs/trices français-italien, il pourrait être envisagé de faire appel à des traducteurs/trices français-anglais.

Communication

En ce qui concerne la Belgique, il a été décidé d'envoyer un courrier postal à toutes les structures concernées afin d'ouvrir les candidatures. Notons toutefois que les voyages d'étude ne sont pas encore entrés dans la culture professionnelle. Il ne faut donc pas s'attendre à un grand nombre de candidatures d'autant plus que les délais d'inscription à la première mobilité sont très courts.

Au vu de la différence dans le public-cible (nombre de professionnel-le-s, nombre de structures, intérêt pour les voyages d'étude, contexte professionnel, ...), chaque coordinateur de mobilité choisit son mode de communication. Quoi qu'il en soit, le nombre de manifestations d'intérêt est donc incertain tant pour la Belgique que pour la France et la Suisse.

Exemple de programme sur base de la mobilité 1 : Lille - CRFPE

Le pré-programme du voyage d'étude à Lille est le suivant :

	Mardi 04/02/20	Mercredi 05/02/20	Jeudi 06/02/20	Vendredi 07/02/20
Matin	Arrivée - Installation à l'hôtel	Visite de milieux d'accueil	Colloque	Clôture du colloque
Après-midi	Réunion d'accueil (les voyageurs/euses hôtes ne seront pas nécessairement présent-e-s) + visite de milieux d'accueil	Ouverture du colloque	Colloque	Réunion de clôture du voyage d'étude - Départ
Soirée	Moment convivial	Cocktail dinatoire et activité surprise dans le cadre du colloque	Moment convivial	

Ce pré-programme a été construit au vu de l'opportunité du colloque organisé par ailleurs et au vu des expériences passées¹⁵. Les moments clés mis en évidence sont les suivants :

AVANT la mobilité :

- Un temps préalable à la mobilité comprenant la présentation du contexte, l'accompagnement du coordinateur

PENDANT la mobilité :

- Des temps collectif permettant
 - d'accueillir les voyageurs/euses (cet accueil pourrait se faire par nationalité ou tout le groupe confondu)
 - de (re)présenter la thématique, le cadre
 - de (re)présenter le contexte, les points importants, ...
 - au groupe de voyageurs/euses de se former (temps brise-glace)
 - de répartir les voyageurs/euses en sous-groupes
 - de recueillir des informations sur le ressenti, la vision des voyageurs/euses (avant) pour pouvoir faire la comparaison avec l'après mobilité¹⁶
- Des temps en sous-groupes permettant de visiter des structures.
Chaque groupe (mixte) visitera deux structures différentes, tous/tes les voyageurs/euses ne visiteront donc pas toutes les structures.

Au vu des contraintes de chaque coordinateur¹⁷, les visites pourront précéder les temps collectifs qui s'étaleront durant toute la durée du voyage. Dans ce cas, il faudra veiller à ce que les voyageurs/euses gardent à l'esprit qu'ils/elles ne sont pas uniquement là pour visiter des structures (de manière superficielle). C'est pourquoi un temps minimum de facilitation devra être prévu avant la première visite afin de poser le cadre.

¹⁵ Notamment en 2017 : accueil d'une délégation belge à Lille (CRFPE) dans le cadre du projet Inclusion coordonné par l'ASBL Promemploi.

¹⁶ Sylvie fait référence à un outil (en ligne) en lien avec ce recueil avant/après. Il serait intéressant de le découvrir pour savoir si cet outil peut être transposé au projet Triangle.

¹⁷ Il ne faut pas minimiser ce que ça représente pour chacun-e (hôtes, voyageurs/euses, coordinateurs). Il sera important de veiller à ce que chacun-e se retrouve dans le programme proposé.

Note : ce travail préliminaire organisationnel ne devra pas reposer uniquement sur le coordinateur de la mobilité du pays hôte.

Outils à créer

- Un glossaire décrivant chaque terminologie (commentée) et son pendant dans les contextes des autres pays mais aussi, au sein même d'un pays, dans les contextes des autres pointes du triangle. Ce glossaire pourrait comprendre des tableaux présentant toutes les voies de formation de chaque pays. Ce glossaire est à travailler tout au long du projet Triangle = output.

Note : une étude a été faite (et récemment réactualisée) résumant le contexte de l'EAJE (métiers qui couvrent la tranche 0-6 ans) pour chaque pays. Les parties de la première étude concernant la Belgique, la France et l'Italie ont été distribuées ce jour. **Attention : il s'agit de versions francophones traduites de l'anglais par un outil de traduction en ligne ! Des modifications pourront être apportées à ces documents à condition de stipuler qu'il s'agit d'un nouveau document « inspiré de » / « traduit par ... ».**

Malgré que cette étude ne comprenne pas la Suisse, les partenaires suisses s'engagent à transmettre un document (plus succinct que l'étude mentionnée) décrivant leur contexte¹⁸.

- Un espace partenaire a été créé sur le site internet www.promemploi.be



Mot de passe : EP2019-2022

Cet espace permettra de centraliser tous les documents utiles aux coordinateurs de mobilité qui seront classés par pays.

Pour être insérés sur le site, les documents devront être envoyés à Valérie Legros.

Attention : les ressources officielles peuvent être utilisées en dehors du partenariat. Il n'en sera pas de même pour les ressources officieuses ou créées dans le cadre du projet Triangle. Afin de distinguer les différents types de document, un filigrane devra y être inséré.

A faire pour la prochaine réunion transnationale (RT)

- Lire les rapports par pays distribués ce jour et mettre en évidence les terminologies qui méritent d'être développées dans le glossaire.

¹⁸ La Suisse a créé un document qui distingue les niveaux de responsabilité qu'il pourrait y avoir suivant le niveau de formation initiale. Il s'agit d'une étude qui n'a pas pour vocation de décrire le contexte tel qu'il est à l'heure actuelle.

Jour 3

Programme jour 3

Points à l'ordre du jour	Objectifs	Temps
Voyage d'étude à Lille	Valider le programme	1h
Plateformes - outils	Présenter les plateformes – outils et décider si on se sert de celles qui sont optionnelles	25 minutes
Glossaire Terminologique	Jeter les bases et planifier	25 minutes
Logo	Décider si on crée un logo pour le projet	25 minutes
Agenda	Définir les dates des prochaines RT et mobilités	25 minutes
Evaluation	Remplir le questionnaire de l'évaluation de la RT1	25 minutes

Voyage d'étude

La proposition d'échanger les destinations française et belge afin de combiner le colloque du CRFPE avec une mobilité semble pertinente à tous les partenaires.

Le programme de ce dernier ainsi que la composition de la délégation sont passés en revue.

Y a-t-il un problème s'il y a moins de 10 personnes dans la délégation ? Non, ce n'est pas « grave » car nous avons stipulé dans le projet le risque de ne pas arriver à recruter autant de personnes que de places pour le voyage.

Dynamique du groupe

Différents points d'attention sont soulevés :

- Veiller à ce que ce ne soit pas juste de la diffusion d'informations mais bel et bien un travail de présentation sur soi et les autres.
 - ⇒ Quelles sont les autres questions que je me pose ? Ce qui peut amener à ma fonction ?
 - ⇒ Ne pas uniquement le recueillir mais aussi le communiquer aux autres pôles.
- Veiller à ce que ce ne soit pas trop lourd pour les participants mais plutôt les impliquer.
- Le groupe doit être mutualisé dans les envies. D'ailleurs, les participants peuvent chercher des informations au préalable.
- Il est important mais difficile d'y mettre des mots. Passer par un autre média.
 - ⇒ Identifier sa motivation, ses freins (approfondir l'écrit).
 - ⇒ La motivation est différente en fonction de la réalité de chaque participant MAIS souligner l'importance de connaître les motivations des uns et des autres.
- Créer l'identité commune.
- Bien définir les objectifs du projet afin d'éviter les projections/déceptions.
- Voir pour les hôtes français quelles sont leurs attentes par rapport à leur fonction.

Rôles du coordinateur et de l'accompagnateur

Rôle du coordinateur de mobilité :

- pratico-pratique du voyageur.
- Démarche d'analyse plus impliquée.
- Co-analyse.

Chacun des coordinateurs prend des notes pour son pays puis il y aura une mutualisation pour le projet. Néanmoins, il n'y aura pas de PV rendu aux voyageurs. Ces derniers ont la responsabilité de prendre des notes et de renvoyer par la suite ce qui fait sens pour eux.

Rôle de l'accompagnateur :

- Méta-analyse, notamment du coordinateur qui sera du voyage.
- Travail de concertation, « co-écriture ».

L'accompagnateur n'a pas le monopole de l'analyse.

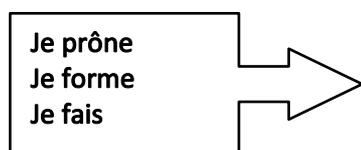
Concrétisation, rencontre en Janvier 2020

La rencontre pré voyage sera l'occasion de commencer la prise de données pour nous. Pour les voyageurs, ce sera l'occasion de se présenter, de définir une identité de groupe, de voir avec quoi je/on part. Tout cela sera envoyé à Silvia.

Le but sera de proposer des animations, outils qui suscitent la réflexion.

Différents documents seront fournis aux voyageurs en complément de la recherche SEEPRO traduite par Promemploi. Ils permettront aux voyageurs de s'appropriier le cadre via des lectures et de faire le lien entre la Belgique et la France. Ils seront le reflet de ce que nous avons envie de donner à voir.

Il faudra mélanger les groupes afin d'éviter que chaque sommet ne reste dans son sommet.



Je remets le bien-être de l'enfant au cœur de ma fonction.

Les traces de cette rencontre devront permettre de retrouver les expressions des participant-e-s, même si celles-ci ne doivent pas forcément apparaître dans le PV de la rencontre.

Le but est de pouvoir, in fine :

- Documenter le processus pour donner à voir les lignes qui bougent, pourquoi, etc.
- Outiller les professionnels pour qu'ils puissent témoigner.

Il sera intéressant de préciser que le colloque n'est pas le centre du voyage d'étude, il est un média.

Durant le voyage

Différents temps de rencontre et d'échange seront prévus durant le voyage d'étude :

- Temps 1 : en grand groupe
- Temps 2 : rencontre par pays. Afin de permettre de travailler sur la singularité par pays.
- Temps 3 : rencontre entre sommets des différents pays. Si l'on veut une connexion sommet par sommet, il lui faut une mission et l'inviter à faire une production commune.

Attention tout de même, ils partent pour s'enrichir eux-mêmes, pas pour enrichir notre recherche. Il faut donc bien penser, dans ce qu'on leur propose, à mettre l'accent sur la plus-value pour leur pratique.

Après le voyage :

Via le cours de Florence, les étudiant-e-s pourraient mener des entretiens avec des professionnel-le-s ayant participé à la mobilité.

Les carnets de voyage ou une copie de ceux-ci seront envoyés à Promemploi.

Il y aura une réunion post-voyage.

Il faudra évaluer l'ensemble du processus.

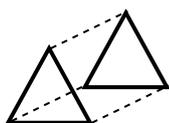
Créer les conditions d'échange

Comment amener le décloisonnement des différents triangles (entre pays) ? Comment créer les conditions d'échange entre

- les enseignant-e-s et formateurs des différents pays,

- les professionnel-le-s de l'accueil des différents pays,
- les professionnel-le-s des organismes de référence des différents pays ?

Créer ces conditions permettra de répondre à l'enjeu spécifique de réunir les pointes des triangles afin que ces professionnel-le-s puissent interagir.



Dans l'organisation des mobilités, il sera important de prévoir cette configuration afin que les voyageurs/euses ne restent pas entre voyageurs/euses de même pays.

Pour cela :

- Les soirées pourront notamment être mises à profit pour créer des conditions d'échange.
- La répartition des voyageurs/euses dans les ateliers (colloque) ou lors des visites prendra en compte cette variable.

Peut-on se fier à la spontanéité des échanges ? Non, il est important de veiller à créer de bonnes conditions et à proposer aux voyageurs une technique¹⁹, un outil, une réalisation (un document écrit, une chronique, un témoignage). Cette réalisation pourrait être demandée aux voyageurs/euses d'un même pays et ce résultat pourrait enrichir le rapport d'activité du projet.

Processus de documentation de la mobilité en France

Voir le document envoyé par Isabelle et Florence (en pièce jointe).

Florence propose qu'on revienne là-dessus aussi à la prochaine RT pour évaluer la charge de travail que cela représente pour les uns et les autres (coordinateurs de mobilité et accompagnateurs) et réajuster si besoin.

Le but est d'arriver à proposer un processus intéressant, réaliste, suffisamment rigoureux sans se mettre la corde au cou.

Communautés d'apprentissage professionnel

Une des dynamiques du projet est de créer des plateformes d'apprentissage professionnel afin d'assurer la dissémination des acquis des voyages d'étude.

Cela vient de la notion de communauté de pratiques. L'idée est de se dire que dans des situations informelles d'apprentissage, on va apprendre ensemble.

Exemple dans le projet FSE EFE, où il y a aussi ce triangle (cadre de référence, formation, terrain), des petits groupes territoriaux ont été constitués qui se rencontrent à intervalles réguliers pour échanger autour de thématiques (préoccupation concrète et commune du groupe). Il y a un animateur extérieur qui vient non pas alimenter mais soutenir les échanges. L'objectif est de connaître l'autre, son point de vue et de partager les expériences pour que le consensus ne soit pas amené mais construit par le groupe.

Le but est que les professionnel-le-s proches les uns des autres localement puissent avoir un lieu où on va un peu plus loin dans les échanges autour de thématiques. Par exemple, concernant telle pratique, comment dans mon enseignement j'aborde cette thématique ou pas ?

Et comment est-elle vécue dans le milieu d'accueil ? Qu'en dit l'ONE ?

Exemple : l'observation, la réflexivité, les transitions, etc.

Il y a aussi des questionnements, des recherches d'outils, de moyens d'évaluation, etc.

Il n'y a pas dans ces plateformes une obligation de résultat mais bien une obligation de processus.

L'ONE est là pour amener les références, ce que disent les référentiels.

¹⁹ Lors d'une précédente expérience de voyage d'étude, il a par exemple été proposé aux voyageurs/euses un exercice d'association d'idées, ce qui leur a permis d'apporter du sens. Le contact est donc provoqué.

Pour le projet Erasmus + Triangle, l'idée était que les voyageurs/euses ne restent pas seuls dépositaires de l'expérience vécue mais qu'ils en soient des ambassadeurs.

D'ailleurs, dans le courrier joint avec les conditions pour prendre part aux mobilités, on trouve le critère de participer à tout le processus. Ainsi les voyageurs devront-ils participer aux plateformes. Démarches de co-construction, espace de dissémination formelle en plus de l'informel qui peut avoir lieu. Aussi un moyen de donner envie de s'impliquer dans le processus du voyage d'étude. Entendre des témoignages peut donner envie de bouger = moyen de recruter.

Projet d'inviter des politiques (ONE, cabinet de la ministre, autorités provinciales) à une interplateforme pour leur montrer l'intérêt et la richesse de décloisonner.

Comment cela se passe-t-il sur les terrains suisse, français et italien ? Existe-t-il un pendant ?

Suisse : organisation de 16 rencontres régionales par an, 8 dans le préscolaire et 8 dans le para scolaire. Organisation entre professionnel-le-s d'institutions d'une même région mais il n'y a pas les enseignant-e-s, etc. C'est le PEP/HE qui anime les réunions, et il y a une représentation de 3 ou 4 personnes par institution. Le PEP/HE a des contacts avec les décideurs via des chambres consultatives qui réunissent des organismes professionnel-le-s, des parents, des partenaires. Il y a des débats, etc. Par contre, les décideurs ne sont pas présents. Amener le sujet de la qualité de l'accueil est plus compliqué mais pas impossible. Il serait envisageable via le PEP et la HE d'organiser quelques rencontres avec cet objectif.

=> pourrait être un résultat du projet.

France : il existe des espaces de rencontre pour ceux qui participeront à la mobilité à Lille et accueilleront les voyageurs/euses ne sont pas forcément ceux qui participent à ces rencontres. Or, il faudra les intégrer à cela.

=> Valérie enverra la liste des structures du voyage de 2017 à Silvia.

Italie : il y a beaucoup d'expériences de ce type. Il y a un modèle territorial qui fonctionne comme ça. C'est le système intégré : les crèches (privés, publiques), les conseillers pédagogiques, les parents, les enseignant-e-s.

Pour le voyage d'étude en Italie, un moment peut être prévu en lien avec cela. Clara doit voir pour intégrer ces personnes dans le projet. Clara va voir avec ces personnes avec qui il existe déjà des partenariats grâce au modèle intégré. En Italie, les politiques soutiennent ces démarches.

=> Des plateformes existent dans tous les pays partenaires, sous des formes différentes. Reste à chaque partenaire de voir comment il va opérationnaliser cela sur son terrain, sans trop d'efforts.

Intégrer dia des communautés d'apprentissage de Nima (voir avec Sylvie).

Plateformes – outils

Mobility tool

C'est notre interface avec notre agence Erasmus +, via laquelle on encode les activités réalisées dans le cadre du projet ainsi que les rapports. Elle est actuellement accessible au coordinateur du projet mais on peut créer des accès en écriture pour les partenaires.

Ce qu'il faut encoder : où aura lieu la mobilité, qui sera présent, l'ordre du jour, etc.

A partir de la prochaine RT, l'ordre du jour sera plus collaboratif.

Si c'est le coordinateur de projet qui se charge de tout, il faut voir si cela représentera vraiment un gain de temps puisque les coordinateurs de mobilité devront tout de même nous rédiger et transmettre toutes les informations. Cela fait que deux personnes devront manipuler les informations au lieu d'une. De plus, si le coordinateur de projet se charge de tout, il est indispensable que les partenaires soient réactifs quant aux demandes faites.

=> Dans un premier temps, Promemploi encode pour voir la lourdeur (ou non) des démarches et le point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine RT.

Plateforme de diffusion de résultats : à un moment donné, nous aurons l'obligation de mettre en ligne les résultats du projet = un outil de visibilité.

Epale

C'est un espace multilingue où les professionnel-le-s européens de la formation des adultes peuvent échanger des bonnes pratiques et leurs expériences. Il peut s'agir d'une ressource dans le projet et même à l'extérieur de celui-ci. On pourra peut-être trouver de la documentation sur les communautés d'apprentissage professionnel.

De plus, le fait que les partenaires du projet s'y inscrivent renforce l'engagement vis à vis du projet.

Pour la Suisse, Annelise parle du site www.proenfance.ch qui permet d'avoir accès à toutes les informations politiques, pédagogiques, etc. pour la Suisse romande en lien avec le secteur.

Elle doit voir avec la secrétaire générale mais il serait intéressant que si Epale apparaît sur le site de proenfance, l'inverse se fasse également.

Une autre possibilité d'Epale est d'abriter notre propre communauté. On pourrait suggérer aux voyageurs qui ont noué des contacts lors des voyages d'étude et qui souhaitent les entretenir de les poursuivre sur Epale.

Cela demande de s'identifier et de créer un mot de passe.

Europass

Il s'agit d'une sorte de titre de validation, de certification des acquis renforcement des compétences lors des mobilités. Chaque participant-e à une mobilité peut en recevoir un.

A l'agence AEF, on nous a dit que le genre de mobilités que nous allons mettre en place peut entrer dans ce système-là.

Est-ce qu'en 4 jours on peut estimer que le/la voyageur/euse va acquérir suffisamment de nouvelles compétences ou renforcer des compétences existantes que pour faire un certificat ? Il est à noter qu'il y aura un processus qui va débiter avant le voyage et se poursuivre après, cela change donc la donne.

Quid de l'obligation d'avoir toujours les mêmes voyageurs tout au long des 4 voyages ?

En France, ils souhaitent créer une forme de continuité tout au long du projet et donc donner priorité aux personnes qui seront prêtes à s'inscrire sur la durée pour pouvoir mieux observer les transformations, pour fidéliser également les ambassadeurs dans le cadre des dispositifs du CRFPE, etc.

La Suisse est en plein questionnement sur le sujet de la valorisation des outils
↳ Pour les professionnels et les étudiants, il serait intéressant de s'y lancer.

Il y a une difficulté pour la Belgique et la Suisse de mobiliser des personnes pour toutes les mobilités.

Il existe ici une tension entre l'objectif quantitatif et l'objectif qualitatif du projet de transformation/certification Europass.

Il serait intéressant d'avoir une partie des voyageurs qui soient fixes durant tous les voyages et d'autres non afin de mieux pouvoir comparer les transformations. Même si on sait que différents facteurs vont influencer comme la personnalité, l'effet Mathieu, etc.

L'expérience de Florence est que même pour de petits voyages d'un jour, les personnes trouvent que ça aide de repartir en voyage, même si c'est au même endroit. Quand on ne fait qu'un voyage on est davantage dans la découverte, l'expérience, le vécu.

On peut valoriser le rôle d'hôte, c'est une forme de participation et de formation, même s'il n'y a pas pour eux de mobilité vers un ailleurs. C'est ce que le livre à paraître montre, combien le fait d'accueillir est formatif.

=> Question à poser à l'agence AEF : l'Europass peut-il être délivré aux hôtes ou faut-il forcément bouger?

En termes de reconnaissance, il est important que les voyageurs/euses soient reconnus comme ayant fait quelque chose qui a de la valeur.

Cela peut aussi représenter une motivation supplémentaire pour les participant-e-s à s'inscrire dans tout le processus (avant, pendant, après le voyage).

En termes de gestion, ce sera Promemploi qui validera les EUROPASS.

Il est important que les trois pôles soient représentés avec, dans l'idéal, au minimum deux représentants de chaque pôle.

Enjeu d'aller chercher des formateurs et enseignants !

De par l'expérience de Florence, (surtout dans le domaine politico-administratif ou formateur) on se centre beaucoup sur la transformation de l'autre. Mais il est important de se centrer aussi sur soi, ce que ça m'apporte, ce que j'apporte à l'autre et ce qu'il m'apporte. En quoi cela m'aide dans ma fonction ?

→ Eviter de se mettre dans la position d'observateur des autres.

→ Résultats escomptés : une transformation conjointe, un changement, une prise de conscience que la transformation se fait sur soi.

→ Importance de le formaliser dès le début (réunion pré voyage).

En Suisse, beaucoup de personnes qui ont la fonction de cadre connaissent le métier, les missions, les réalités, etc. car ce sont d'anciens éducateurs, etc. Notre difficulté potentielle par rapport à ces personnes, ne se porte pas sur la méconnaissance du champ des uns et des autres mais sur la fonction. Il y a un risque pour ces personnes de balayer rapidement certains aspects, en disant « je connais ». Il faut essayer de dépasser cela dès le début.

Le fait d'être confronté à d'autres professionnel-le-s exerçant « la même fonction » qu'eux mais définies différemment en fonction de chaque pays/contexte peut les ré-interpeler.

Il serait intéressant d'aborder dans les questions qu'on leur pose tout ce qui est « sérendipité » (l'importance de l'inattendu, de la découverte due au hasard). Cela sera inévitable, de même que certaines choses découvertes peuvent être vécues comme confrontantes en regard de son propre contexte. C'est là qu'apparaissent les points de rupture.

Le cadre, les normes peuvent vite prendre beaucoup de place dans les échanges entre professionnel-le-s. Or, même si c'est important, il ne faut pas s'y enfermer, il faut le déposer et dépasser le « nous on ne peut pas parce que... ».

→ Ce sera l'objectif de la réunion pré voyage et du carnet de voyage.

⇒ Se décentrer pour arriver au cœur du sujet : l'accueil des enfants.

⇒ On peut les amener à réfléchir là-dessus afin de voir quelles préoccupations, quels questionnements ils veulent transmettre aux décideurs mais pas uniquement là-dessus. Il faut faire émerger des éléments constructifs et positifs par rapport à l'enfant pour ne pas aplatir le débat.

Communication et gestion des risques et conflits

Site internet de Promemploi

Sur notre site internet (www.promemploi.be), création d'un espace privé avec accès (mot de passe dans la farde) pour les partenaires où l'on stocke tous les documents qui s'échangent entre nous.

Florence propose que dans cet espace apparaisse des portefeuilles par pays pour y mettre la documentation.

Les partenaires doivent envoyer les différents documents en question à Valérie.

Sites internet du projet

Initialement, deux sites internet étaient prévus dans le projet :

- Un premier site Internet de gestion du projet
- Le second : une vitrine des savoirs et des ressources de qualité mobilisés dans le cadre du projet. Ces ressources et savoirs sont associés et alimentent la pratique des uns et des autres. (Cette proposition a été faite sur base du site internet existant au sein du projet FSE EFE).

Finalement, le budget attribué est celui pour un site et non deux. De plus, en raison de l'erreur d'encodage, si nous voulons soutenir les frais de séjour lors des mobilités, nous avons intérêt à réaffecter les 4000 € prévus.

Propositions :

1. Pour le site gestion de projet : Proposition d'Isabelle de mobiliser une section d'étudiants de sa haute école pour la construction du site en question.
2. Pour le site « ressources » : que le site du projet FSE EFE prenne une dimension transnationale.

On pourrait aussi combiner les deux approches (1 seul site pour « gestion » et « ressources »)

En tout cas, il y a un enjeu en termes de visibilité à ce que le projet ait un site à son nom. Isabelle précise qu'il peut s'agir d'un projet sur plusieurs années mais qu'à long terme, on ne peut pas attendre une gestion de la part des étudiants.

En Suisse : il existe le CREDE : <https://crede-vd.ch/> qui est une caverne d'Ali baba. En regard de ce centre de ressources, le site qui débute dans le cadre du projet FSE EFE ne fera pas ressource pour les suisses par exemple.

Le CREDE dispose d'un catalogue en ligne auquel on peut avoir accès gratuitement. Les utilisateurs n'ont pas accès à la ressource en elle-même mais ils peuvent avoir les références d'ouvrages en regard du mot clé entré dans la barre de recherche.

Le CRFPE a également son centre de ressources : http://www.crfpe-doc.fr/pmb/opac_css/

→ Beaucoup d'accès en ligne ouverts aux professionnel-le-s et téléchargeables.

Il existe également en France un réseau appelé Prisme. C'est un réseau documentaire en sciences sociales avec des documentalistes.

↳ Silvia pense qu'il serait intéressant que, dans le cadre du partenariat et de la recherche en lien menée par le CRFPE, les partenaires aient accès à ce réseau.

En Belgique, l'ONE a pour objectif de créer un centre de ressources également. Il faudrait phaser et absolument parler de tout cela à Laurence Marchal – qui a visité le CREDE et qui est convaincue par ce qu'elle a vu - car le centre de ressource va faire partie du contrat de gestion de l'ONE.

Afin de ne pas multiplier les sites, etc. les partenaires sont d'avis de créer des connexions entre les différents sites. Cela est plus pertinent, d'autant plus si on réfléchit au travail que représente la mise en place d'un tel site et le fait de le faire vivre. De plus, pour héberger un site internet tel que celui-là, faut prévoir un certain budget (700 € par an environ). L'enveloppe ne pourrait donc pas être réattribuée aux mobilités.

Pour Florence, si on veut arriver à créer des formations de niveau supérieur, l'enjeu est d'arriver à montrer qu'il y a des ressources et des savoirs. Actuellement, ce n'est pas encore le cas. Le fait de créer des liens avec les partenaires du projet qui travaillent là-dessus depuis longtemps, ça donne à voir.

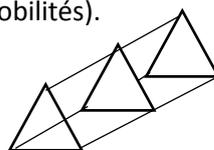
Dans la phase préparatoire ou de clôture du voyage d'étude, il serait intéressant de faire des liens avec des ressources bibliographiques proposées par les différents partenaires.

Logo

Les partenaires sont pour la création d'un logo spécifique au projet. Et souhaitent garder l'image du triangle mais qui se décline pour montrer les différents pays représentés par des couleurs différentes. Tout en donnant donnant à voir l'aspect du mouvement (en lien avec les mobilités).

Fabienne va voir avec son fils qui est graphiste.

Anne-Lise va envoyer l'explication de leur futur logo, l'argumentation des designers, les valeurs, etc.



Valérie rappelle l'obligation de visibilité pour les partenaires et donc l'obligation de mettre le logo ERASMUS+ sur le site internet de chaque partenaire et sur toutes les publications en lien avec le projet. Elle l'enverra par e-mail aux partenaires.

Evaluation

Concernant la question sur l'estimation de la charge de travail, faut-il rendre compte de cela sous forme d'heure ou de pourcentage ? Faut-il identifier le travail hors RT ?

Annelise pense qu'il sera intéressant de faire valoir tout cela.

Pour répondre à la question, on demande de prendre en considération le temps passé en amont de la RT (lectures, etc.). Qu'est-ce que ces trois jours ont demandé en amont ?

Il est décidé que les partenaires répondent à cette question en heure.

La question suivante a pour but de se questionner sur la plus-value de ce temps passé en amont de la réunion. Est-ce que j'ai passé beaucoup de temps pour un retour sur investissement/bénéfice positif ?

⇒ Avoir un regard critique sur l'aspect input/output ou gagnant/gagnant.

La formulation peut être revue pour la prochaine RT si les questions ne sont pas claires.

Agenda

Evénements	Dates choisies	Lieux
RT1	Du 27 au 29 novembre 2019	Belgique
C1	Du 04 au 07 février 2020	France
RT2	Du 27 au 28 mai ou du 17 au 18 juin 2020	France
C2	Du 7 au 11 Décembre 2020*	Belgique
RT3	Du 21 au 22 janvier 2021	Italie
C3	Du 21 au 25 juin 2021 (à confirmer)	Italie
RT4	Du 18 au 19 novembre 2021	Suisse
C4	Du 31 janvier au 04 février 2022	Suisse
RT5	Du 9 au 10 juin 2022 (+ option pour le 08 juin)	Belgique

En moyenne, les RT dureront 2 jours et les mobilités 3 ou 4 jours.

* Arrive au moment de la clôture éventuelle de deux projets européens (FSE), il peut être intéressant de combiner ces événements avec le voyage d'étude. Nous pensons également faire venir l'exposition « Découvrir le monde » pour laquelle Annelise a pris des contacts avec l'association responsable afin d'essayer que nous l'obtenions²⁰.

²⁰ NDLR : Malgré les démarches faites par Annelise, il ne sera pas possible que nous obtenions cette exposition.